



Arcachon
expansion

TOURISME CONGRÈS ANIMATION CULTURE COMMERCE

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

SLON

ID : 033-439504960-20221215-2022121507-DE

BASSIN
D'ARCACHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION**

**Jeudi 15 décembre 2022
A 18H00**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON

Messieurs BEUNARD, SCAPPAZZONI, CAVOLI, MONS, URIOT, FANARA

Pouvoirs :

Mr MARTINERIE a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX
Mme MAUPILE a donné POUVOIR à Mr Patrice BEUNARD
Mr DE SAINT ROMAIN a donné POUVOIR à Mme Catherine CASSOT
Mr PUJOL a donné POUVOIR à Mme Claire MARESCOT
Mr DELEPAUX a donné POUVOIR à Mr Nicolas SOULIER

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mr DISSAUX, Directeur Culture.
Mme DREAN, Directrice Animation-Évènementiel

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, MAUPILE
Messieurs BONNIN, DELEPAUX, DE SAINT ROMAIN, DAVID, MARTINERIE, SEGURA

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

DELIBERATION N°2022121507 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE GIRONDE

Afin de mener à bien en 2023 sa programmation et ses actions culturelles en lien avec ses missions de scène conventionnée d'intérêt national, le Théâtre Olympia souhaite être autorisé à demander des aides auprès des partenaires institutionnels, organismes artistiques ou autres partenaires privés.

Ces demandes d'aides sont relatives au projet artistique et culturel, notamment sur les points suivants :

- Diffusion de la Saison et du Festival Cadences
- Actions culturelles auprès des publics et établissements scolaires
- Médiation Culturelle
- Aide aux compagnies et à la création
- Développement et rayonnement des missions culturelles sur le Territoire.

Le Conseil Départemental de la Gironde est susceptible d'apporter une aide financière à Arcachon Expansion pour les projets précités.

Cette délibération n'appelant aucune observation, M. LUMMEAUX demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **SOLICITER** auprès du Conseil Départemental de la Gironde une subvention pour le financement de la Diffusion de la Saison et le Festival Cadences ;
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à réaliser toutes les démarches relatives à cette demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le jeudi 15 décembre 2022

Bernard LUMMEAUX
1er Vice-Président de la Régie Arcachon Expansion

